



SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 11 JANVIER 2023 À 13 H 30

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif
 - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022 : adoption (Document 3.2)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Remboursement des dépenses de monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, au montant de 58,02 \$: autorisation (Document 5.1.2)
 - 5.1.3. Frais d'adhésion et d'inscription
 - 5.1.3.1. Adhésion 2023 de la MRC à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) au coût de 10 691,24 \$, taxes incluses : autorisation (Document 5.1.3.1)
 - 5.1.3.2. Adhésion 2023 de la MRC à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au coût de 552,24 \$ taxes incluses : autorisation (Document 5.1.3.2)
 - 5.1.3.3. Cotisation 2023 à l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) pour monsieur Guy-Lin Beaudoin comme premier membre et monsieur Simon Bellemare, comme deuxième membre, au montant de 1 657,48 \$, taxes incluses : autorisation (Document 5.1.3.3)
 - 5.1.3.4. Renouvellement d'abonnement de monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2023 au coût de 495 \$ plus taxes et pour l'adhésion à l'assurance juridique et au Programme d'aide aux membres au coût de 414 \$ taxes incluses : autorisation (Document 5.1.3.4)
 - 5.1.3.5. Inscription et participation de M. Guy-Lin Beaudoin, directeur général, à l'événement Droit au plan IA : découvrez les avantages de l'IA pour le domaine du transport et de la logistique, du 23 janvier au 23 février 2023, au coût de 350 \$ plus taxes applicables : entérinement (Document 5.1.3.5)
 - 5.1.3.6. Inscription et participation au Congrès 2023 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), du 28 au 30 septembre 2023, au coût approximatif de 950 \$ chacun (plus les taxes applicables) pour messieurs Patrick Bousez , Guy-Lin Beaudoin et Simon Bellemare : autorisation (Document 5.1.3.6)

- 5.1.3.7. Inscription et participation au Congrès 2023 de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), du 25 mai au 28 mai 2023, à Toronto pour un coût approximatif de 700 \$ chacun (plus les taxes applicables) pour messieurs Patrick Bousez et Guy-Lin Beaudoin : autorisation (Document 5.1.3.7)
- 5.1.3.8. Participation aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), du 3 au 5 mai 2023, pour messieurs Patrick Bousez et Guy-Lin Beaudoin : autorisation (Document 5.1.3.8)
- 5.1.3.9. Participation aux Assemblées des MRC 2023 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), en mai 2023 et en décembre 2023, pour messieurs Patrick Bousez et Guy-Lin Beaudoin : autorisation (Document 5.1.3.9)
- 5.1.3.10. Inscription de monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, à la formation « Consultation publique et audition en commission parlementaire » le 15 février 2023, à Québec, au coût de 1 050 \$ (plus les taxes applicables) : autorisation (Document 5.1.3.10)
- 5.1.3.11. Participation et inscription au Colloque du printemps 2023 de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ), les 27 et 28 avril 2023, pour messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et Simon Bellemare, directeur général adjoint au coût évalué à 500 \$ chacun, plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.1.3.11)
- 5.1.3.12. Participation et inscription au Colloque d'automne 2023 de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ), du 25 au 27 octobre 2023, pour messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et Simon Bellemare, directeur général adjoint au coût évalué à 500 \$ chacun, plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.1.3.12)
- 5.1.3.13. Participation de M. Guy-Lin Beaudoin, directeur général et Mme Julie Cassab, directrice du greffe et des communications au séminaire 2023 de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) en septembre 2023 (lieu à déterminer), pour un coût évalué à 1 000 \$ chacun, plus taxes, incluant l'hébergement et le transport : autorisation (Document 5.1.3.13)
- 5.1.3.14. Cotisation annuelle 2023 à titre de membre de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) pour madame Julie Cassab, directrice du greffe et des communications de la MRC au montant de 638,11 \$, taxes incluses : autorisation (Document 5.1.3.14)
- 5.1.4. Achat de quatre billets, au coût de 350 \$ chacun, pour l'événement Happening 2023 qui aura lieu le 28 janvier 2023 au profit de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges : autorisation (Document 5.1.4)
- 5.1.5. Rapport de transactions (petite caisse) : dépôt (Document 5.1.5)
- 5.2. Greffe et législation
 - 5.2.1. Résolution de la MRC des Maskoutains - Demande d'intervention gouvernementale auprès des assureurs pour la sauvegarde du patrimoine québécois : dépôt (Document 5.2.1)
 - 5.2.2. Résolution d'appui de la MRC de Montcalm à la résolution de la MRC de Matawinie – Demande d'accompagnement financier – Hausse importante des coûts pour le transport collectif : dépôt (Document 5.2.2)
 - 5.2.3. Résolutions des MRC de Bellechasse et du Granit - Demande au gouvernement du Québec de revoir le cadre législatif afin de permettre de tenir des séances virtuelles dans certains cas : positionnement (Document 5.2.3)
 - 5.2.4. Résolution de la MRC de Granit - Demande d'appui – Demande à portée collective, aménagement, environnement, occupation du territoire - Article 59 LPTAA : dépôt (Document 5.2.4)

- 5.2.5. Résolution de la MRC du Granit en appui à la MRC d'Antoine-Labelle - Aide financière, mise à jour et soutien en matière de cybersécurité pour les organismes municipaux : dépôt (Document 5.2.5)
- 5.3. Bâtiments
 - 5.3.1. Octroi de contrat pour l'entretien annuel en 2023 du système de gicleurs automatiques, de sa pompe et du panneau incendie au pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à la firme L.P.G. Inc. au montant de 1 600 \$ plus taxes applicables : autorisation (Document 5.3.1)
 - 5.3.2. Octroi de contrat à la firme Flo pour les services de gestion des deux bornes électriques du pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au montant de 600 \$ plus les taxes applicables, pour la période du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2024 : entérinement (Document 5.3.2)
 - 5.3.3. Changement de trois drapeaux au pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges par la firme Effet construction Inc. au montant de 240 \$ plus les taxes applicables : entérinement (Document 5.3.3)
 - 5.3.4. Plein de diesel de la génératrice au pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges par la firme Pétrole Léger inc. au montant de 155,24 \$ plus les taxes applicables : entérinement (Document 5.3.4)
 - 5.3.5. Vérification de plinthes électriques et remplacement de thermostats au Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges par la firme Gilles Dumas maître électricien inc. au montant de 300,59 \$ plus les taxes applicables : entérinement (Document 5.3.5)

6. Communication

7. Ressources humaines

- 7.1. Poste de conseiller en aménagement du territoire - embauche de monsieur Gabriel Rouleau en fonction de la convention collective en vigueur : entérinement (Document 7.1)
- 7.2. Poste de conseiller en aménagement du territoire - embauche de monsieur Walter Roméo Rivera Tamacas en fonction de la convention collective en vigueur : entérinement (Document 7.2)

8. Sécurité

- 8.1. Sécurité publique
- 8.2. Sécurité incendie
 - 8.2.1. Correspondance du ministère de la Sécurité publique du Québec – Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) – Projet de caserne à Les Coteaux : dépôt (Document 8.2.1)
- 8.3. Sécurité civile

9. Cour municipale

10. Environnement

- 10.1. Cours d'eau
 - 10.1.1. Octroi de mandat à Abrinord pour réaliser des relevés cicatriciels dans trois rivières de la MRC d'Argenteuil dans le cadre du projet de cartographie des zones inondables au montant de 14 255 \$ toutes taxes incluses : autorisation (Document 10.1.1)
- 10.2. Matières résiduelles
 - 10.2.1. Résolution de la MRC de Drummond - Adoption du projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé 2023-2030 : dépôt (Document 10.2.1)

10.3. Écocentres

11. Aménagement et urbanisme

11.1. Aménagement, urbanisme et zonage

11.1.1. Avis de conformité

- 11.1.1.1. Municipalité des Coteaux - Règlement numéro 17-2022 modifiant le Règlement de lotissement numéro 17 afin de modifier les modalités relatives au calcul de la valeur pour la cession de terrain pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels : autorisation (Document 11.1.1.1)
- 11.1.1.2. Municipalité de Saint-Zotique - Règlement numéro 529-27 modifiant le Règlement de zonage numéro 529 afin de modifier les grilles des spécifications des zones 100 Ha, 101 Ha, 104 Ha, 107 Ha et 211 Ha et le Règlement numéro 531-4 modifiant le Règlement de construction numéro 531 afin de modifier le nombre de matériaux autorisés pour le revêtement extérieur de la toiture : autorisation (Document 11.1.1.2)
- 11.1.1.3. Ville de Vaudreuil-Dorion - Règlement numéro 1270-75 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 1270 afin d'augmenter la hauteur maximale permise, en étages, à l'intérieur d'une partie de l'îlot formé par le boulevard Harwood, l'avenue Saint-Jean-Baptiste et les rues Ange-Émilie-Séguin et Chicoine : autorisation (Document 11.1.1.3)

11.2. Schéma d'aménagement et de développement

12. Développement

12.1. Promotion et développement économique

- 12.1.1. Entente sectorielle de développement pour la forêt en Montérégie 2022-2026 : autorisation (Document 12.1.1)
- 12.1.2. Entente sectorielle de développement pour la valorisation des réseaux multifonctionnels de la Montérégie 2022-2026 : autorisation (Document 12.1.2)
- 12.1.3. Résolutions de la MRC du Haut-Saint-Laurent - Demandes d'appui - Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 3 et 4 prolongation de délais : positionnement (Document 12.1.3)

12.2. Développement social

13. Table de concertation régionale de la Montérégie

- 13.1. Protocole d'entente visant à soutenir la Table de concertation régionale de la Montérégie dans l'accomplissement de sa mission et versement de la subvention de 15 000 \$ pour l'année 2023 : autorisation (Document 13.1)

14. Table des préfets et élus de la Couronne-Sud

- 14.1. Résolution de la TPECS - Échéancier Couronne-Sud dans le cadre des consultations de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 : dépôt (Document 14.1)

15. Affaires nouvelles

16. Rapport des élus

17. Période de questions allouée aux citoyens

18. Clôture ou ajournement de la séance